

Clayettoises, Clayettois,

Au moment où je m'adresse à vous, se profilent les élections législatives, élections inattendues, qui reflètent le mal-être de notre pays. Quels que soient les résultats, je crains que tout soit mis entre parenthèses le temps d'installation du nouveau gouvernement et, de ce fait, que nos projets locaux restent au point mort un certain temps !

Malgré tout, sachons rester optimistes et continuer à aller de l'avant pour que notre commune conserve, voire même mieux, améliore son attractivité !

Si tout se déroule comme nous nous le sommes fixés, les travaux d'aménagement de la Place DE LATTRE DE TASSIGNY commenceraient cet automne. Vous avez peut-être également lu dans la presse, le souhait de construire une halle. Au stade de la réflexion, cette halle aurait pour but de fournir un espace couvert polyvalent pouvant accueillir diverses activités communales, associatives et événementielles au cœur du village.

Un petit local de rangement et des WC publics y seraient intégrés. D'autre part, au moins un pan serait recouvert de panneaux photovoltaïques, qui pourraient subvenir à la consommation électrique actuelle de l'école maternelle. Ce projet a été soumis à l'Architecte des Bâtiments de France qui, en retour, nous a fait part de quelques prescriptions dont nous tiendrons bien évidemment compte. La structure de cette halle serait celle présentée ci-contre, comprenant un pignon fermé végétalisé.



Malgré une météo maussade, j'espère que nous accueillerons beaucoup de touristes pour le bon fonctionnement de nos commerces, de notre camping. Nous avons un cadre de vie que bon nombre nous envie, faisons en sorte que notre village soit apprécié de tous, que les Clayettois et Clayettoises que nous sommes, s'y sentent bien et que les visiteurs d'un jour aient envie d'y revenir plus longtemps, voire même de s'y installer.

Cela commence par la propreté, j'en appelle donc à l'ensemble de la population pour que, notamment, le tri des déchets soit effectué correctement de sorte à ne pas voir déborder les containers, déjà pour diminuer les coûts de traitement, mais aussi pour donner une bonne image de notre commune. J'en appelle également

aux propriétaires d'animaux afin de ne pas les laisser divaguer, les tenir en laisse lors des promenades, et surtout de ramasser leurs déjections, d'autant que des sacs sont mis gracieusement à disposition pour ce faire. Enfin, merci aux fumeurs de jeter leurs mégots dans des endroits adéquats.

Afin d'échanger avec vous sur différents points afférents à la vie de notre commune, je vous donne rendez-vous pour **une réunion publique** :

**le Lundi 23 Septembre à 19h00
à la Salle des Fêtes**

Un rappel vous sera fait en temps et en heure, je compte sur vous !

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite à toutes et tous, d'excellentes vacances et un très bel été.

Bien amicalement,

Le Maire, Christian Lavenir



RESULTATS 2023 / AFFECTATION 2024

2023

Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	431 130.83 €
Résultat antérieur reporté	215 985.80€
RESULTAT DE L'EXERCICE :	647 116.63 €
EXCEDENT FONCTIONNEMENT	
Résultat d'investissement	419 299.60 €
AFFECTATION	
report en investissement sur budget 2024	419 299.60€
report en fonctionnement sur budget 2024	647 116.63 €

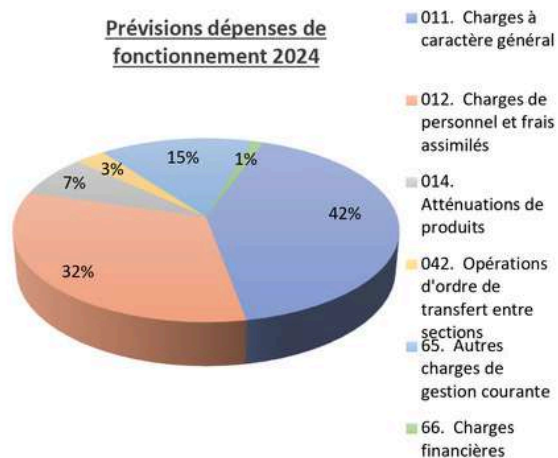
2024

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT 2024 DEPENSES

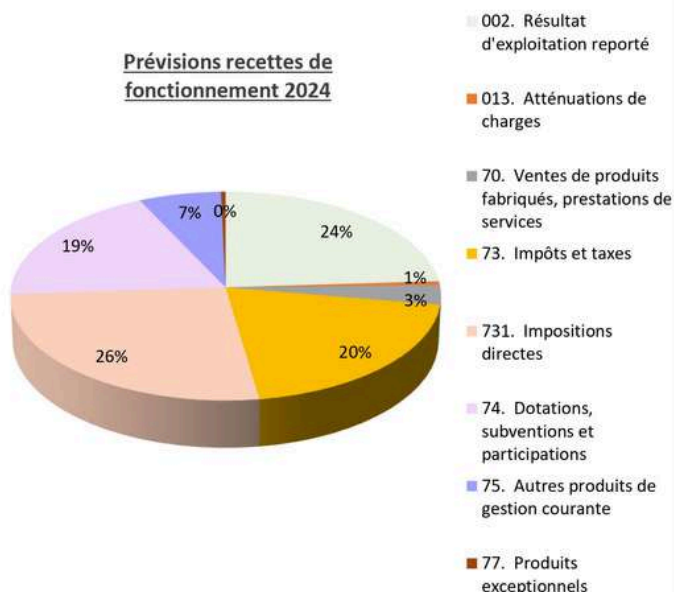
011. Charges à caractère général	1 117 725,69 €
012. Charges de personnel et frais assimilés	871 100,00 €
014. Atténuations de produits	196 672,89 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	79 098,42 €
65. Autres charges de gestion courante	395 146,91 €
66. Charges financières	31 000,00 €

Prévisions dépenses de fonctionnement 2024



DEPENSES

Prévisions recettes de fonctionnement 2024



FONCTIONNEMENT 2024 RECETTES

002. Résultat d'exploitation reporté	647 116,63 €
013. Atténuations de charges	15 000,00 €
70. Ventes de produits fabriqués, prestations de services	82 400,00 €
73. Impôts et taxes	538 511,00 €
731. Impositions directes	707 128,00 €
74. Dotations, subventions et participations	510 136,28 €
75. Autres produits de gestion courante	180 552,00 €
77. Produits exceptionnels	10 000,00 €

RECETTES

INVESTISSEMENT

Détails des opérations d'investissement

OPERATION	Crédits ouverts
OPERATION 1000 - MATERIEL DE VOIRIE achats tondeuses et équipements divers pour le service technique	4 200,00 €
OPERATION 1100 - ZONE DES TANNERIES études, travaux de renaturation (réglés également par la communauté de communes)	30 000,00 €
OPERATION 1300 - MATERIEL DIVERS extincteurs etc	1 400,00 €
OPERATION 1400 - SAINTE AVOYE report don pour la rénovation de la fresque	32 000,00 €
OPERATION 2000 - AMENAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS aménagement urbain place de Lattre de Tassigny, rénovation des réseaux	200 000,00 €
OPERATION 2200 - SALLE DES FETES rénovation des bacs alu	5 500,00 €
OPERATION 2300 - LOGEMENTS RUE LAMARTINE rénovation de la toiture	50 000,00 €
OPERATION 3200- INFORMATIQUE DEMATERIALISATION équipements mairie, logiciels professionnels	32 000,00 €
OPERATION 600- CIMETIERE reprises concessions	10 000,00 €
16- emprunts et dettes assimilés remboursements dépôts ou cautionnements reçus	1 680,00 €

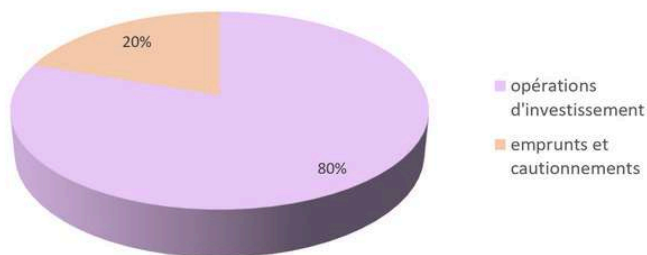
Détails des opérations d'investissement

OPERATION	Crédits ouverts
OPERATION 2600 - RESTAURANTS DU CŒUR rénovation de la toiture	11 400,00 €
OPERATION 300- EGLISE travaux toiture de la sacristie	3 000,00 €
OPERATION 3100- CASERNE viabilisation, constitution d'une servitude en tréfonds	30 000,00 €
OPERATION 400- ECOLE LAMARTINE équipements divers	1 700,00 €
OPERATION 500- ECOLE VIEUX MOULIN équipements salle de matricité	1 950,00 €
OPERATION 700- BATIMENT MAIRIE chaudière	40 000,00 €
OPERATION 900- PROGRAMME VOIRIE programme 2024 (travaux, analyses) 15 000€ MO + travaux	275 000,00 €
OPERATION 3300- AMENAGEMENTS DE TERRAINS vestiaire foot pré de la piste, éclairage LED pré de la piste	56 000,00 €
OPERATION 2100- GEOREFERENCEMENT RESEAUX ELECTRIQUES	15 300,00 €
15- emprunts et dettes assimilés capitaux des emprunts	194 600,00 €

TOTAUX

opérations d'investissement	799 450,00 €
emprunts et cautionnements	196 280,00 €

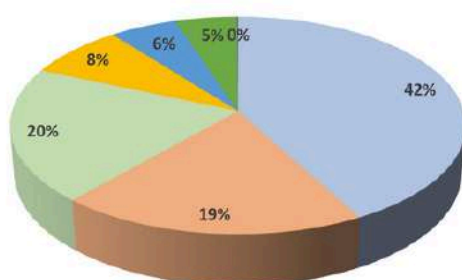
Prévisions dépenses d'investissement 2024



INVESTISSEMENT 2024 RECETTES

001. solde d'exécution de la section d'investissement reporté	419 299,60 €
021. Virement de la section d'exploitation	192 772,89 €
024. Produits des cessions des immobilisations	200 000,00 €
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	79 098,42 €
10. Dotations, fonds divers et réserves	54 059,09 €
13. Subventions d'investissement	50 000,00 €
16. Emprunts et dettes assimilées	500,00 €

Prévisions recettes d'investissement 2024



- 001. solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- 021. Virement de la section d'exploitation
- 024. Produits des cessions des immobilisations
- 040. Opérations d'ordre de transfert entre section
- 10. Dotations, fonds divers et réserves
- 13. Subventions d'investissement
- 16. Emprunts et dettes assimilées

Ecoles

Nous avons le plaisir de vous annoncer une grande nouvelle pour notre communauté éducative :

la fusion administrative des deux écoles de notre commune, l'école maternelle du Vieux Moulin et l'école élémentaire Lamartine.

Cette décision, mûrement réfléchie, a été prise en collaboration avec l'Inspection académique, les directions et équipes enseignantes des deux établissements et les membres du Conseil municipal. **Cette fusion vise à optimiser les ressources et renforcer le partage entre les établissements tout en maintenant les infrastructures actuelles.**

Cette fusion sera effective à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024.

Elle sera principalement marquée par la mise en place d'une direction unique pour tous les niveaux de la toute petite section au CM2 assurée par **Céline LACOQUE**, actuelle Directrice de l'école maternelle.

Chaque école conservera ses locaux et continuera d'accueillir les élèves comme auparavant, garantissant ainsi une transition en douceur pour les enfants et les familles. **Pas de changement non plus pour le temps périscolaire** ; la garderie et la cantine continueront d'être assurées sur place au sein des deux établissements.

La fusion administrative impliquant une dénomination unique, ce nouveau chapitre pour les écoles de La Clayette sera également marqué par la **recherche d'un nouveau nom d'école**. Ce choix sera réalisé au cours de l'année scolaire 2024-2025 avec la participation des élèves, des parents, du personnel et des habitants dans des conditions qui restent encore à définir. En attendant, un nom provisoire a été attribué : l'école primaire de La Clayette.

Nous croyons fermement que cette fusion sera bénéfique pour tous !

Du changement à l'école élémentaire

Suppression d'un Poste d'Enseignant

Suite à une réflexion de l'Inspection académique au sujet de la carte scolaire, **la décision a été prise en février dernier de retirer un emploi d'enseignant à l'école élémentaire Lamartine à compter de la rentrée scolaire 2024-2025**, amenant ainsi l'effectif moyen par classe à 22-23 élèves. Cette décision difficile a été prise en raison d'une diminution des effectifs et de la nécessité de rationaliser les ressources.

L'école élémentaire qui comporte actuellement 5 classes, ainsi qu'une classe réservée au dispositif ULIS, verra donc son organisation modifiée **dès le mois de septembre prochain**. La répartition des classes sera décidée prochainement par l'équipe éducative.

Nous comprenons les inquiétudes que cette mesure peut susciter et nous tenons à assurer aux parents que tout sera mis en œuvre pour minimiser l'impact sur la qualité de l'enseignement. **L'équipe pédagogique est déterminée à maintenir un haut niveau d'éducation et à assurer un suivi attentif de chaque élève.**

Départ en retraite du Directeur

Nous souhaitons également annoncer le départ à la retraite de **M. Paul LUCCIONI**, directeur de l'École Lamartine. Après plus de quarante ans de service dans l'éducation, dont les deux dernières années en tant que directeur de notre école, M. LUCCIONI a décidé de prendre une retraite bien méritée à la fin de cette année scolaire. **Nous lui souhaitons une paisible et agréable retraite.**

Comme expliqué ci-dessus, M. LUCCIONI sera remplacé par **Mme Céline LACOQUE** qui assurera la Direction des deux écoles fusionnées à compter de la rentrée prochaine.





Modernisation du traditionnel repas des aînés : des changements excitants en perspective !

Nous avons le plaisir de vous annoncer des modifications importantes concernant le traditionnel repas des aînés de notre commune. Afin de moderniser cet événement annuel et d'encourager une participation plus large, plusieurs améliorations et nouveautés seront mises en place dès cette année.

Afin de répondre aux remarques et suggestions reçues, le CCAS a décidé de proposer dès cette année une nouvelle formule : **un goûter musical pour un après-midi festif**. Les invités pourront déguster des mets sucrés soigneusement préparés par les boulangers et pâtisseries clayettois(es) tout en appréciant la musique jouée par un orchestre ou des musiciens sélectionnés par les bénévoles du CCAS et, pourquoi pas, se livrer à quelques pas de danse si le cœur leur en dit. **Ce goûter, organisé à la salle des fêtes, aura lieu le samedi 26 octobre 2024**. Un courrier d'invitation sera adressé à tous les clayettois nés avant 1950.

Votre participation compte

Nous souhaitons que cet événement soit un véritable succès et qu'il reflète les attentes et les envies de nos aînés. N'hésitez pas à partager vos idées et suggestions avec nous pour faire de cette journée un moment inoubliable.

Nous vous remercions par avance pour votre participation et votre enthousiasme. Ensemble, faisons de ce moment une célébration joyeuse et dans l'air du temps !

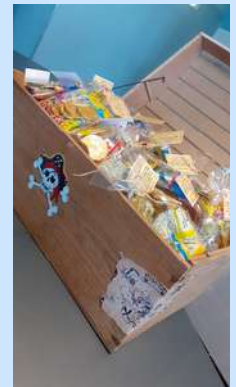
La chasse aux trésors



Une des nombreuses énigmes à résoudre par les petits pirates...



Le trésor de Sourcils-Tréssés confectionné par les membres du CCAS



Un stand « maquillage » était présent, pour le plus grand bonheur des participants !

Nous sommes ravis de revenir sur un événement marquant du printemps : **La Chasse aux trésors** organisée par les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de notre commune.

Cette année **la traditionnelle chasse aux œufs a été remplacée par une chasse aux trésors** qui s'est déroulée le samedi 27 avril. Le soleil n'étant pas au rendez-vous pour cette journée festive, l'événement a été déplacé à la salle des fêtes de La Clayette où les enfants présents ont pu partir à la recherche du trésor du terrible pirate *Sourcils-Tréssés*.

Une soixantaine d'enfants se sont livrés au jeu et ont parcouru les abords de la salle des fêtes jusqu'au bois des Acacias pour retrouver les énigmes les menant au fameux trésor. Rébus, devinettes et autres messages codés, rien ne les a arrêtés et le trésor a été retrouvé par tous les participants qui ont pu profiter des mets sucrés dont ils regorgeaient.

En récompense de cette épreuve, les enfants ont pu profiter du goûter offert par le CCAS grâce à tous les bénévoles qui ont confectionné des centaines de crêpes fourrées au chocolat, à la confiture ou tout simplement nature.

Outre la chasse aux trésors, plusieurs animations ont égayé cette journée : atelier maquillage, coloriage et danse pour les plus audacieux.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants, les bénévoles, ainsi que les agents municipaux qui ont contribué à la réussite de cette journée. Leur dévouement et leur enthousiasme ont permis de créer des souvenirs inoubliables pour tous les enfants présents.

Fort de ce succès, le CCAS planche déjà sur les nouvelles activités qui seront proposées l'année prochaine. **Nous nous réjouissons à l'idée de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.**

Concours des maisons fleuries

Jardinières et jardiniers contribuez au fleurissement et à l'embellissement de la commune !

La ville de La Clayette, ville fleurie 3 fleurs, invite tous les amoureux des fleurs à participer à son concours communal des maisons fleuries.

Ce concours est ouvert à toutes et à tous. Il met à l'honneur les plus beaux espaces fleuris, entretenus avec soin selon des pratiques respectueuses de l'environnement. Que vous soyez particuliers, commerçants, un établissement public,... que vous ayez un simple balcon ou un vaste jardin, vous pouvez participer au concours communal des maisons fleuries !

Il faut simplement que votre fleurissement soit visible de la voie publique, fin juillet/début août. Le jury est composé d'élus(es) membres de la *commission aménagement cadre de vie* et du personnel municipal espaces-verts. Chaque participant sera récompensé.

La remise des prix se fera début janvier 2025 à l'occasion des vœux du Maire.

- Les catégories :**
- 1ère catégorie : Maisons avec cour, récompense supérieure aux 3 premiers.
 - 2ème catégorie : Balcons et façades, récompense supérieure aux 2 premiers.
 - 3ème catégorie : Immeubles : récompense supérieure au premier.
 - Hors catégorie : chaque 1er sera hors catégorie l'année suivante.

Critères de sélection :

- Le bon goût de la composition du fleurissement (harmonie des couleurs).
- L'adaptation de l'aménagement aux contraintes du site (choix des espèces, diversité des végétaux).
- La qualité de l'entretien de l'ensemble de l'aménagement.
- La démarche développement durable (utilisation de plantes économes en eau ou autres solutions).



Quelques conseils : Utiliser de l'eau de pluie, de cuisson ou même de douche avant qu'elle ne soit chaude. Par ailleurs le paillage est conseillé.

Inscription jusqu'au 19 juillet 2024, bulletin d'inscription et règlement sont à votre disposition en mairie et sur le site mairie-laclayette.fr.



FAVEC - 71

Face au Veuvage Ensemble Continuons - Association des Conjoints

Nous sommes une Association qui regroupe des veuves, veufs, personnes seules, de tous âges, dans le département de Saône et Loire.

Nous sommes là pour vous guider, vous aider dans vos démarches, vous soutenir, vous rencontrer, rompre la solitude, partager un peu de convivialité....

Dans la région nous vous proposons des sorties en toute amitié. Voici au programme :

- sortie à Palinges ce vendredi 19 juillet : visite musée + restaurant + château de Digoine
- début septembre : sortie en bus ou repas froid
- Grand voyage en Italie avec le Département (6 jours en septembre)
- 1 fois par mois : rencontre avec Digoin pour jouer ensemble
- 1 fois par mois d'octobre à avril : rencontre jeux à Chauffailles + danses en ligne les jeudis soirs à Gibles.
- Vendredi 22 novembre : bus Michel - retrouvailles au Scarabée, Johnny VEGAS sera là pour chanter les chansons de Johnny Halliday
- en fin d'année : loto et concours de manille ouvert au public



**Renseignements auprès de Mme COPIER Jocelyne 19 Route de Montmelard 71800 GIBLES
Tel: 03 85 84 52 05 / 06 75 64 04 09 / Mail: jocelyne.copier@orange.fr**

Courses Hippiques

La tradition veut qu'en **1590**, le célèbre cheval blanc, que montait le roi Henri IV à la bataille d'Ivry, aurait été acheté à une foire de La Clayette et proviendrait d'un élevage se situant à la Pouge, hameau de St Symphorien des Bois. Depuis le XVIIIème siècle, " un cheval d'argent sur fond de gueules " figure sur le blason de la ville. Les foires aux chevaux étaient renommées : d'anciennes chroniques affirmaient " Il n'est de bonne monture qu'en pays clayettois, cité du cheval."



1876 : Création de la Société des Courses Hippiques. A cette époque l'hippodrome est aménagé sur LA CLAYETTE, derrière la salle des fêtes.

Quand Monsieur le Marquis DE NOBLET était le président, l'hippodrome fut déplacé à Montgelly, sur les communes de CURBIGNY et BAUDEMONT.

La prairie sur laquelle est installée la piste lors des réunions, sur la commune de BAUDEMONT, représente environ 9 hectares. Elle est partagée avec la piste des ULM.

Depuis **1966**, la société de courses organise exclusivement des courses de trot, montées et attelées.

En **2023** : création d'un bassin de rétention des eaux ruisselantes des toits des bâtiments pour l'arrosage de la piste exclusivement et si nécessaire (380 m3 environ), et d'un bac de compostage ; ce qui nous a valu l'obtention du Label EquuRES le 20 novembre dernier.

Ce label a été décerné pour notre action en faveur de l'environnement et du bien-être animal.

Le 15 août prochain il y aura le **Prix Race And Care** (prix associé à ceux de la ville de LA CLAYETTE, prix Jean-Pierre THEVENET et prix du Journal de Saône et Loire) au cours de la 6ème course, prix spécifiquement dédié au bien-animal et plus particulièrement équin.

Chaque réunion de courses accueille entre 80 et 100 chevaux et compte 7 courses de Trot (une montée et 6 attelées). Distance parcourue par course : une de 2.025 mètres et 6 de 2.650 mètres.

Pour l'année **2023**, nous avons enregistré 1.034 entrées le 23 juillet et 1.549 le 15 août, soit un peu plus de 2500 entrées. Le montant des enjeux sur l'hippodrome s'est élevé 100 060 € auxquels il faut ajouter près de 5 000 € de jeux sur Internet ou au PMU pour le quarté régional disputé en juillet.

En **2024** la société des courses compte 53 bénévoles.

Chaque année au mois de juillet, nous accueillons la structure « Hippodromes en Fête » qui propose des jeux et animations gratuites aux enfants durant tout l'après-midi.

L'entrée à l'hippodrome est gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans inclus. Elle est de 5 € pour les personnes de plus de 15 ans.

Après calculs des moyennes par la Fédération Centre-Est, sur les 17 hippodromes qu'elle compte, celui de LA CLAYETTE arrive en 3ème position en termes d'entrées et en 1ère position en termes d'enjeux, devant d'autres hippodromes de renom comme LYON PARILLY, VICHY, DIVONNE LES BAINS ou encore AIX LES BAINS.



Nous vous
donnons
rendez-vous

le dimanche 21
juillet

et le jeudi 15
août.

La Ruche

La Ruche "**Maison de la Parentalité**" a ouvert ses portes mi - mai dans les anciens locaux de l'école Sainte Marie, situés derrière le cinéma. Cet espace se veut chaleureux, cocooning, afin de recevoir des femmes, des mamans, des papas, des couples, des enfants, des familles ! Ce lieu est ouvert à tous ! **C'est un lieu de rencontre, d'échange, de soutien et d'accompagnement.**

A l'ouverture, 10 professionnelles ont répondu présentes, toutes complémentaires, en proposant notamment de l'hydrothérapie pour les bébés, des bains enveloppés, des conseils pour l'allaitement, pour le portage, de la réflexologie plantaire pour bébés et enfants, des massages pour tous (bébés, femmes enceintes, enfants, adultes), du yoga enfant, de la sophrologie pour enfants, de la sophrologie pour adultes, une thérapeute par le jeu qui travaille le lien d'attachement et les problèmes relationnels avec les enfants, de l'hypnose pour enfants et adultes, des ateliers sommeil et pleurs, des ateliers snoezelen, une thérapeute relationnelle et énergéticienne, une diététicienne, une éducatrice spécialisée intervenante en médiation animale...3 nouvelles professionnelles ont même rejoint l'aventure depuis l'ouverture !

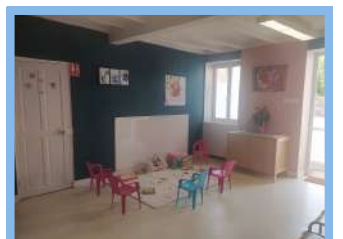
Ces professionnelles reçoivent sur rendez-vous individuels ou en ateliers collectifs. En attendant que le site web de la Ruche voit le jour, les rendez-vous sont à prendre directement auprès des professionnelles concernées.

Vous l'aurez compris, tout le monde peut consulter, pas seulement les mamans et les bébés !

Les informations sur les ateliers collectifs sont diffusées via les réseaux sociaux (page Facebook et Instagram de la Ruche - Maison de la

Parentalité) et affichées à l'extérieur des locaux. La Ruche bourdonne de mille idées et ce n'est que le début !!

Contact : 07 66 60 78 83 ou larucheparentalite@gmail.com"



Programme été 2024

FESTIVAL LES JEUDIS EN FETE - PLACE RAMBUTEAU - 21 h



- Jeudi 18 Juillet «BEETHOVEN METALO VIVACE» *Musique et acrobatie*
- Jeudi 25 Juillet «Cie Tout par terre» *Jonglage et manipulation d'objets*
- Jeudi 01 Aout «C'est idiot mais ça colle à la peau» *Diabolo*
- Jeudi 08 Aout «The Gag Man» *Cirque et Music-hall*



- Du 6 au 21 juillet - expo photos association « les capteurs D-Motion » à l'espace Saint Avoye
- 13 juillet - feu d'artifice (offert par la municipalité) + bal organisé par l'amicale des Sapeurs-pompiers
- Du 24 juillet au 4 Août - expo photos « Panorama de l'art roman en Europe » de Christophe Mélinand à l'espace Saint Avoye
- 26 juillet - rando cyclotourisme - infos sur www.cycloroanne2024.fr



Le 2 & 3 Août Festival St Rock

- Du 9 au 18 Août - expo photos de Benoit Lavenir à l'espace Saint Avoye
- Du samedi 12 au mardi 15 août - fête foraine, feux d'artifices offert par la municipalité le 14 août



Concours d'écriture 

Le lauréat est **Monsieur Sergio MUTTI.**

Vous pouvez retrouver son texte sur notre site www.mairie-laclayette.fr à la rubrique : *découvrir La Clayette*

Mairie de La Clayette - 8 Place de la Mairie - 71800 LA CLAYETTE
Ouverture mairie de La Clayette :
Lundi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Mardi : 8h30 - 12h / Fermé l'après-midi
Mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Contact : 03.85.28.02.98 / mail : contact@mairie-laclayette.fr
www.mairie-laclayette.fr

Directeur de publication : Christian LAVENIR
Rédactrice en cheffe : Michèle MORIN-DESMURS
Conception / mise en page : Valérie BILLOUX
Impression : IM'POSE - LA CLAYETTE
Crédits photos :
Henri DEBIESSÉ, Mélanie RENAUD,
Ellioth PRADET, Valérie BILLOUX,
Laurie LABONNE-NOLLET, Michèle MORIN-DESMURS

